

27 Juillet

Le Cne Arnous-Dessaultains venant du 82° RIT prend le commandement du Bataillon en remplacement du Chef de Btn Laurent affecté au Dépôt.

11 Août

La 3° Cie cantonnée à la Ferme St Michel depuis le 18 Juillet se porte à Mardeuil où elle se met à la disposition du GPA 5 pour manutention des munitions au dépôt de La Borde.

4 Septembre

L'EM du Btn, les 1° et 4° Cies cantonnés à Avenay et la 3° Cie à Mardeuil s'embarquent à 9 heures en auto camions et arrivent à Chalons sur Marne, caserne Tirlet à 11 heures.  
Les équipages rejoignent Chalons par voie de terre.

5 Septembre

Sans changement

6 Septembre

Le Bataillon reste attaché au Groupement N° 1

7 Septembre

- L'EM du Btn reste à Chalons sur Marne, caserne Thirlet.
- Le 1° peloton de la 1° Cie rejoint Mairys sur Marne par la voie de terre où il cantonne
- L'EM et le 2° peloton s'embarque à Chalons sur Marne à 5 h 53 et vont cantonner à Loisy sur Marne.
- Cette Cie est à la disposition du Service des Camps.
- L'EM et la 1° section de la 3° Cie vont cantonner à Somme-Suippes. Une section va s'installer à Somme Tourbe. Une section va cantonner à Suippes Aviation. Ces 3 sections rejoignent leurs emplacements par voie ferrée et s'embarquent à la gare de Chalons sur Marne à 4 h 45.
- Une section rejoint le Camp des Echelons et s'embarque à Chalons à 14 h 30.
- La 3° Cie est à la disposition du Service des Routes.
- L'autre peloton va s'installer au Camp de Chalons (Batterie de l'expérience).
- Les 2 pelotons s'embarquent à Chalons sur Marne à 7 heures.
- Cette Cie est également au service des routes.
- Les équipages des 1°, 3° et 4° Cies rejoignent leurs cantonnements respectifs par voie de terre et quittent Chalons à 5 heures.

16 Septembre

Le peloton de la 1° cie cantonné à Loisy et le 1° peloton de Mairy sur Marne sont enlevés par camions à partir de 20 heures et débarquent dans les localités suivantes :

- 1 section à Dompierre le Château et 1 Lucet
- le Cne et 1 section à Courtisols
- ½ section à Vitry-ville
- ½ section à Le Fresne
- ½ section à Nuisement
- ½ section aux Grandes Loges

La Cie reste au service des Camps.

22 Septembre

La 4° Cie, cantonnée, l'EM et 3 sections à la Batterie d'expériences et 1 section à Mourmelon le Petit vient cantonner à Suippes Aviation (Service des Routes).

28 Septembre

L'EM et 1 section de la 1° Cie quittent Courtisols et vont cantonner à Somme-Suippes.

2 Octobre

Le Cne Cdt le Btn et l'EM du Btn quittent Chalons (casernes Thirlet) en autos camions et vont cantonner à Somme-Tourbe.